Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'embargo décidé par l'Union européenne sur les importations de pétrole brut syrien, Paris le 2 septembre 2011.

2011-09-02

La France salue la décision de l'Union européenne de décréter un embargo sur les importations de pétrole brut syrien.

La France tient à réaffirmer qu'elle ne cessera d'intensifier sa pression sur le régime syrien tant que celui-ci continuera à réprimer dans le sang son propre peuple. L'Union européenne montre par ce sixième train de sanction sa détermination face au comportement inacceptable des dirigeants syriens.

L'Europe et la France continueront à œuvrer, particulièrement dans le cadre des Nations unies, pour convaincre leurs partenaires de faire tout ce qui est légalement possible afin que le peuple syrien accède à la liberté et à la démocratie.

Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 5 septembre 2011

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/182893-alain-juppe-02092011-embargo-ue-importations-petrole-syrie